RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DES ACTEURS CONCERNES PAR LA DEMANDE D'EXTENSION DES CONTRIBUTIONS FINANÇANT DES ACTIONS CONDUITES PAR L'UNION INTERPROFESSIONNELLE DU VIN DE CAHORS (UIVC)

L'Union Interprofessionnelle du Vin de Cahors (UIVC) a demandé une extension de l'avenant à son accord interprofessionnel 2022-2023-2024 relatif aux cotisations interprofessionnelles perçues au profit de l'Union Interprofessionnelle du Vin de Cahors (UIVC) pour les campagnes 2022, 2023 et 2024.

En application de l'article 165 du règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles, une consultation est ouverte pour une durée de 3 semaines à compter de la publication au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation du présent avis.

Cette consultation ne préjuge pas de l'extension de l'avenant en question.

Les actions et les cotisations les finançant prévues dans l'avenant figurent dans l'annexe et sont consultables pendant 3 semaines.

Dans ce délai, les observations des acteurs concernés peuvent être adressées :

– soit par voie électronique à l'adresse suivante *:* consultationcvo-boissons-alcoolisees@agriculture.gouv.fr en indiquant en objet du message « *UIVC- cotisations 2022-2023-2024* » ;

– soit par écrit à l'adresse suivante : *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, Service du développement des filières et de l'emploi, Sous-direction des filières agroalimentaires, Bureau du vin et des autres boissons, 3 rue Barbet de Jouy, 75349 Paris cedex 07 SP.*

Organisation interprofessionnelle : UNION INTERPROFESSIONNELLE DU VIN DE CAHORS	U.I.V.C.
Période	01/01/2022 au 31/12/2022
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n°1308/2013) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés. Budget général : 515200€ HT 115 000 HL X 4.48 € HT
a) connaissance de la production et des marchés Objet et description de la ou les action(s) : - Intelligence économique : veille médiatique (presse, web), économique (stats export not.), concurrentielle (benchmark) - Panels CNIV et Vin et Société via l'IVSO par convention.	 **7935 €** **32 165 €**
b) règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales; Objet et description de la ou les action(s) :	
c) élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union; Objet et description de la ou les action(s) :	
d) commercialisation; Objet et description de la ou les action(s) :	
e) protection de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
f) actions de promotion et de mise en valeur de la production; Objet et description de la ou les action(s) : - Promotion internationale (Etats-Unis notamment) ⇨ Relation presse - Promotion nationale ⇨ Participation salon Wine Paris ⇨ Accueil caviste sur zone de production ⇨ Organisation campagne d'animation caviste dans toute la France (Cahors Révélation Malbec) ⇨ Organisation évènement professionnel à Paris ⇨ Organisation conférence histoire du vignoble de Cahors à la Sorbonne ⇨ Programme Enjoy ⇨ Agence de presse ⇨ Communication digitale - Promotion locale (Destination Cahors Malbec et Cahors Malbec Lounge) ⇨ Création d'un manifestation oenotourisme Saint Vincent des vins de Cahors ⇨ Participation au salon gastronomique Lot of Saveurs à Cahors ⇨ Partenariats divers - Promotion globale / positionnement ⇨ Plan de communication (étude de marché + accompagnement strategique) ⇨ Plan de communication (refonte identité + campagne de communication)	 **10000€** **216500€** **57000€** **120000€**
g) mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques; Objet et description de la ou les action(s) :	

h) recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique:

Objet et description de la ou les action(s) :

i) études visant à améliorer la qualité des produits:

Objet et description de la ou les action(s) :

j) recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement:

Objet et description de la ou les action(s) :

k) définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage:

Objet et description de la ou les action(s) :

l) utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits:

Objet et description de la ou les action(s) :

m) santé animale, de santé végétale ou de sécurité sanitaire des aliments:

Objet et description de la ou les action(s) :

n) gestion des sous-produits.

Objet et description de la ou les action(s) :

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés

(taux de CVO, répartition des appellations par groupe le cas échéant, assiette, opérateur qui supporte le paiement)

4.48 euros H.T. l'hectolitre commercialisé viticulture et négoce ressortissants de l'Interprofession du vin Cahors.

Signatures du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle
le Président délégué,
P. VERHAEGHE

Union Interprofessionnelle du Vin de Cahors
Villa Cahors Malbec
Place François Mitterrand
46000 CAHORS
Ape: 9412Z
Siret 32313973300030
FR 47323139733

Le Président,
M. BERENGER

Organisation interprofessionnelle : UNION INTERPROFESSIONNELLE DU VIN DE CAHORS	U.I.V.C.
Période	01/01/2023 au 31/12/2023
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n°1308/2013) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés. Budget général : 537600€ HT 120 000 HL X 4.48 € HT
a) connaissance de la production et des marchés Objet et description de la ou les action(s) : - Intelligence économique : veille médiatique (presse, web), économique (stats export not.), concurrentielle (benchmark) - Panels CNIV et Vin et Société via l'IVSO par convention.	 **7935 €** **32 165 €**
b) règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales; Objet et description de la ou les action(s) :	
c) élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union; Objet et description de la ou les action(s) :	
d) commercialisation; Objet et description de la ou les action(s) :	
e) protection de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
f) actions de promotion et de mise en valeur de la production; Objet et description de la ou les action(s) : - Promotion internationale (Etats-Unis notamment) ⇨ Relation presse - Promotion nationale ⇨ Participation salon Wine Paris ⇨ Accueil caviste sur zone de production ⇨ Organisation campagne d'animation caviste dans toute la France (Cahors Révélation Malbec) ⇨ Programme Enjoy ⇨ Agence de Presse ⇨ Communication digitale - Promotion locale (Destination Cahors Malbec et Cahors Malbec Lounge) ⇨ Organisation d'une manifestation oenotourisme Saint Vincent des vins de Cahors ⇨ Participation au salon gastronomique Lot of Saveurs à Cahors ⇨ Partenariats divers	 **10000€** **188500€** **32000€**
g) mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques; Objet et description de la ou les action(s) :	
h) recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique; Objet et description de la ou les action(s) :	

i) études visant à améliorer la qualité des produits;

Objet et description de la ou les action(s) :

j) recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement;

Objet et description de la ou les action(s) :

k) définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage;

Objet et description de la ou les action(s) :

l) utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits;

Objet et description de la ou les action(s) :

m) santé animale, de santé végétale ou de sécurité sanitaire des aliments;

Objet et description de la ou les action(s) :

n) gestion des sous-produits.

Objet et description de la ou les action(s) :

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés

(taux de CVO, répartition des appellations par groupe le cas échéant, assiette, opérateur qui supporte le paiement)

4.48 euros H.T. l'hectolitre commercialisé viticulture et négoce ressortissants de l'Interprofession du vin Cahors.

signatures du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle
le Président délégué,
P. VERHAEGHE

Union Interprofessionnelle du Vin de Cahors
Villa Cahors Malbec
Place François Mitterrand
46000 CAHORS
Ape: 9412Z
Siret 32313973300030
FR 47323139733

Le Président,
M. BERENGER

Organisation interprofessionnelle : UNION INTERPROFESSIONNELLE DU VIN DE CAHORS	U.I.V.C.
Période	01/01/2024 au 31/12/2024
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n°1308/2013) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés. Budget général : 537600€ HT 120 000 HL X 4.48 € HT
a) connaissance de la production et des marchés Objet et description de la ou les action(s) :	
- Intelligence économique : veille médiatique (presse, web), économique (stats export not.), concurrentielle (benchmark)	**7935 €**
- Panels CNIV et Vin et Société via l'IVSO par convention.	**32 165 €**
b) règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales: Objet et description de la ou les action(s) :	
c) élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union; Objet et description de la ou les action(s) :	
d) commercialisation; Objet et description de la ou les action(s) :	
e) protection de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
f) actions de promotion et de mise en valeur de la production; Objet et description de la ou les action(s) :	
- Promotion internationale (Etats-Unis notamment) ⇨ Relation presse	**10000€**
- Promotion nationale ⇨ Participation salon Wine Paris ⇨ Accueil caviste sur zone de production ⇨ Organisation campagne d'animation caviste dans toute la France (Cahors Révélation Malbec) ⇨ Programme Enjoy ⇨ Agence de presse ⇨ Communication digitale	**193500€**
- Promotion locale (Destination Cahors Malbec et Cahors Malbec Lounge) ⇨ Organisation d'une manifestation oenotourisme Saint Vincent des vins de Cahors ⇨ Participation au salon gastronomique Lot of Saveurs à Cahors ⇨ Partenariats divers	**32000€**
g) mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques; Objet et description de la ou les action(s) :	
h) recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique;	

Objet et description de la ou les action(s) :

i) études visant à améliorer la qualité des produits:

Objet et description de la ou les action(s) :

j) recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement;

Objet et description de la ou les action(s) :

k) définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage;

Objet et description de la ou les action(s) :

l) utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits;

Objet et description de la ou les action(s) :

m) santé animale, de santé végétale ou de sécurité sanitaire des aliments;

Objet et description de la ou les action(s) :

n) gestion des sous-produits.

Objet et description de la ou les action(s) :

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés

(taux de CVO, répartition des appellations par groupe le cas échéant, assiette, opérateur qui supporte le paiement)

4.48 euros H.T. l'hectolitre commercialisé viticulture et négoce ressortissants de l'Interprofession du vin Cahors.

signatures du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle
le Président délégué,
P. VERHAEGHE

Union Interprofessionnelle du Vin de Cahors
Villa Cahors Malbec
Place François Mitterrand
46000 CAHORS
Ape: 9412Z
Siret 32313973300030
FR 47323139733

Le Président,
M. BERENGER